

<b>ACADÉMIE DE POITIERS</b>	<b>SESSION JUIN 1999</b>	<b>Feuille : 1/6</b>	<b>N° d'anonymat</b>
<b>EXAMEN : CAP DE L'HOTELLERIE / RESTAURATION - DE L'ALIMENTATION</b>			
<b>Epreuve : Connaissance de l'Entreprise et de son Environ. Economiq. Juridiq. et Social</b>			
<b>Durée : 0 H 30</b>	<b>Cœf : 2 (pour l'hôtellerie)</b>	<b>Cœf : 1 (pour l'alimentation)</b>	
<b>NOM : .....</b>		<b>Prénom : .....</b>	

✕

<b>EXAMEN : CAP DE L'HOTELLERIE / RESTAURATION - DE L'ALIMENTATION</b>	<b>N° d'anonymat</b>
<b>Epreuve : Connaissance de l'Entreprise et de son Environ. Economiq. Juridiq. et Social</b>	

	HOTEL. REST. (coef 2)		ALIMENTATION (coef 1)	
	POINTS	TOTAL	POINTS	TOTAL
<b>PARTIE A</b> <b>CONNAISSANCE DE L'ENTREPRISE</b>		<b>12</b>		<b>6</b>
- facture	<b>8</b>		<b>4</b>	
- chèque bancaire	<b>4</b>		<b>2</b>	
<b>PARTIE B</b> <b>ENVIRONNEMENT JURIDIQUE</b>		<b>6</b>		<b>3</b>
- question 1	<b>2</b>		<b>1</b>	
- question 2	<b>2</b>		<b>1</b>	
- question 3	<b>2</b>		<b>1</b>	
<b>PARTIE C</b> <b>CONNAISSANCE DES INSTITUTIONS PUBLIQUES</b>		<b>10</b>		<b>5</b>
- question 1	<b>2</b>		<b>1</b>	
- question 2	<b>6</b>		<b>3</b>	
- question 3	<b>2</b>		<b>1</b>	
<b>PARTIE D</b> <b>ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE</b>		<b>12</b>		<b>6</b>
- question 1	<b>2</b>		<b>1</b>	
- question 2	<b>6</b>		<b>3</b>	
- question 3	<b>4</b>		<b>2</b>	
<b>TOTAUX</b>		<b>40</b>		<b>20</b>

✂ .....Ne rien inscrire sur les parties grisées.....

**PARTIE A : CONNAISSANCE DE L'ENTREPRISE**

Vous êtes employé(e) en qualité de stagiaire au restaurant " LEGABUT " :  
Quai Louis Prunier - 17000 La ROCHELLE.

Le 5 juin 1999 le propriétaire de l'établissement Monsieur DUMAS, vous demande de préparer le règlement de la facture (annexe 1) en rédigeant le chèque bancaire (annexe 2) que vous soumettrez à sa signature.

1. Reconstituez la facture (annexe 1). dont la photocopie est partiellement illisible pour pouvoir adresser, aujourd'hui, le règlement au fournisseur.
2. Présentez le chèque bancaire signé (annexe 2) à adresser au fournisseur.

**Remarque : Monsieur DUMAS dispose seul de la signature des documents**

Ne rien inscrire sur les parties grisées

# MICRO SERVICE

Assembleur micro-informatique

12 rue Maurice Ravel

Zone du Plessis

17000 LA ROCHELLE

Téléphone : 05.46.27.33.35

S.N.C. au capital de 50.000 F

N° SIRET : 389 058 033 00025 APE : 524 L

# FACTURE

Facture n° : 9801379

à:

Code Client	Date de facture	Mode de règlement	Condition règlement	Echéance
401763	05-06-99	Chèque bancaire ou postal	Comptant	8 jours

Code article	désignation	Quantité	Prix Brut unitaire HT	Remise %	Code TVA	Prix Net unitaire HT	Montant NET HT
AK 167-R	ORDINATEUR AMD K6-233 Mhz BOITIER MINITOUR 32 Mo SDRAM Disque Dur 3.2 Go CARTE VIDEO PCI 2 Mo CLAVIER + SOURIS ECRAN SVGA COULEUR 15"	2	7000,00 F	10 %	2		

Montant NET	Taux TVA	Montant TVA	T.T.C.	
	Code 1 5,50%		Port T.T.C.	200,00 F
	Code 2 20,60%		NET A PAYER	

Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de : MICRO SERVICE  
Paieement dû dans les 8 jours suivants la date de facturation

Annexe 1

**CRÉDIT AGRICOLE** CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL B.P.F.    
CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES

12, Bd Guillet-Maillet - 17117 SAINTES - CEDEX

PAYEZ CONTRE CE CHÈQUE NON ENDOSSABLE SAUF  
AU PROFIT D'UN ÉTABLISSEMENT BANCAIRE OU ASSIMILÉ

COMPENSABLE A **LA ROCHELLE** A L'ORDRE DE **DUMAS Pierre**  
PAYABLE A **AYTRE** LIEU DE CRÉATION **"LE GABUT"**  
**Quai Louis Prunier**  
**17000 LA ROCHELLE**

Tél. **05.46.51.58.58**

N° Compte **41927109000**

**0000600** **07/04/99**

**<75>**

**Annexe 2**

⑆0000600⑆ ⑆017011706399⑆ 041927109000⑆

✂ .....Ne rien inscrire sur les parties grisées.....

**PARTIE B : ENVIRONNEMENT JURIDIQUE**

Prenez connaissance de l'extrait d'article de presse (annexe 3) ci-dessous, puis répondez aux questions suivantes :

**EURODISNEY** : les juges ordonnent la réintégration des musiciens.  
Le Conseil de prud'hommes de Meaux (Seine-et-Marne) vient d'ordonner la réintégration de vingt-cinq musiciens du parc de loisirs Eurodisney, qui s'étaient vus, le 30 septembre, notifier le non-renouvellement de leur contrat de travail à durée déterminée. La direction du parc avait justifié cette mesure par la baisse d'activité liée à l'entrée "en basse saison". Mais les conseillers prud'hommes ont estimé que ces musiciens, qui étaient employés de façon permanente sur le site devaient donc bénéficier d'un contrat de travail à durée indéterminée.

**Annexe 3**

1 - *Pour quelles raisons les musiciens de EURODISNEY avaient-ils été licenciés ?*

---

---

---

---

---

2 - *Quelle différence faites-vous entre un CDD (contrat à durée déterminée) et un CDI (contrat à durée indéterminée)?*

---

---

---

---

---

3 - *Un salarié peut-il être licencié du jour au lendemain, sans indemnité ? Justifiez votre réponse.*

---

---

---

---

---

⌘ .....Ne rien inscrire sur les parties grisées.....

## **PARTIE C : CONNAISSANCE DES INSTITUTIONS PUBLIQUES**

Prenez connaissance du document (annexe 4) ci-dessous, puis répondez aux questions suivantes :

**Annexe 4**

### Le contrôle du gouvernement :

*La constitution donne à l'Assemblée non seulement le pouvoir de faire des lois, mais aussi celui de contrôler l'action du gouvernement. Ce dernier, qui doit expliquer ou justifier son action devant les députés, c'est-à-dire devant les représentants du peuple, peut aussi être renversé si la majorité de l'Assemblée lui est défavorable.*

*Extrait de la plaquette  
"L'Assemblée Nationale"  
(Centre d'Information Educative)*

1 - Comment appelle-t-on les membres de l'Assemblée Nationale ?

\_\_\_\_\_

2 - a) Comment les membres de l'Assemblée Nationale sont-ils élus ?

- suffrage : \_\_\_\_\_

- scrutin : \_\_\_\_\_

b) pour quelle durée ?

- mandat = \_\_\_\_\_

3 - Quel est le rôle principal de l'Assemblée nationale ?

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Ne rien inscrire sur les parties grisées.....

## PARTIE D : ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Annexe 5

# LEVI Strauss sur le départ

Le groupe envisage la fermeture de son usine française.

Le groupe américain Levi Strauss, premier producteur mondial de jeans avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 40 milliards de francs (6,9 milliards de dollars en 1997), a annoncé hier à Bruxelles qu'il envisageait de fermer quatre de ses usines sur le Continent: une en France, à La Bassée, et trois en Belgique, à Wervik (à la frontière près de Lille), Gits (sud-ouest) et Deurne (près d'Anvers).

Les quatre usines emploient au total 1461 salariés. Le chiffre de 1000 licenciements a été évoqué, mais la direction a précisé qu'elle n'avait pas encore décidé du sort des salariés qui pourraient être répartis entre reclassements, préretraites et licenciements. Pour l'heure et suivant les lois en vigueur, la direction européenne du groupe a seulement ouvert une procédure de consultation des comités d'entreprise.

«Le marché européen du jeans a baissé de 8 % l'an dernier.» Le groupe, dont le fondateur tailla le premier «jeans» en 1853, est «en surcapacité de production», à la fois en raison de la démographie – il y a moins de jeunes aujourd'hui – et du fait de «l'évolution structurelle des goûts des jeunes, qui souhaitent aujourd'hui des matières, des couleurs, des formes et des styles différents».

**Libération**

Mercredi 30 septembre 1998

1 - Dans quel secteur économique classez-vous l'entreprise LEVI STRAUSS ?

2 - Complétez le tableau ci-dessous en justifiant vos réponses.

Entourer la ou les bonnes réponses	Justification de la ou des réponses
Est-ce une entreprise ? petite moyenne grande	
Son activité est-elle ? régionale nationale internationale	
Quelle est la nature de sa production ? biens services	

3 - Citez au moins une des raisons pour laquelle, le groupe LEVI STRAUSS envisage de fermer son usine française.